

Perspectives des entreprises rurales dans le contexte de la pandémie de COVID-19, deuxième trimestre de 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le vendredi 9 juillet 2021

Malgré l'augmentation des taux de vaccination contre la COVID-19 et l'assouplissement des restrictions imposées aux entreprises et à la population, les entreprises ont dû composer avec de nombreuses incertitudes pendant le deuxième trimestre de 2021.

Cette analyse, fondée sur les données de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises du deuxième trimestre de 2021, porte sur les défis que doivent relever les entreprises en région rurale en raison de la pandémie, et sur les mesures qu'elles comptent prendre pour s'adapter à la situation.

L'augmentation du coût des intrants demeure au premier rang des préoccupations des entreprises rurales

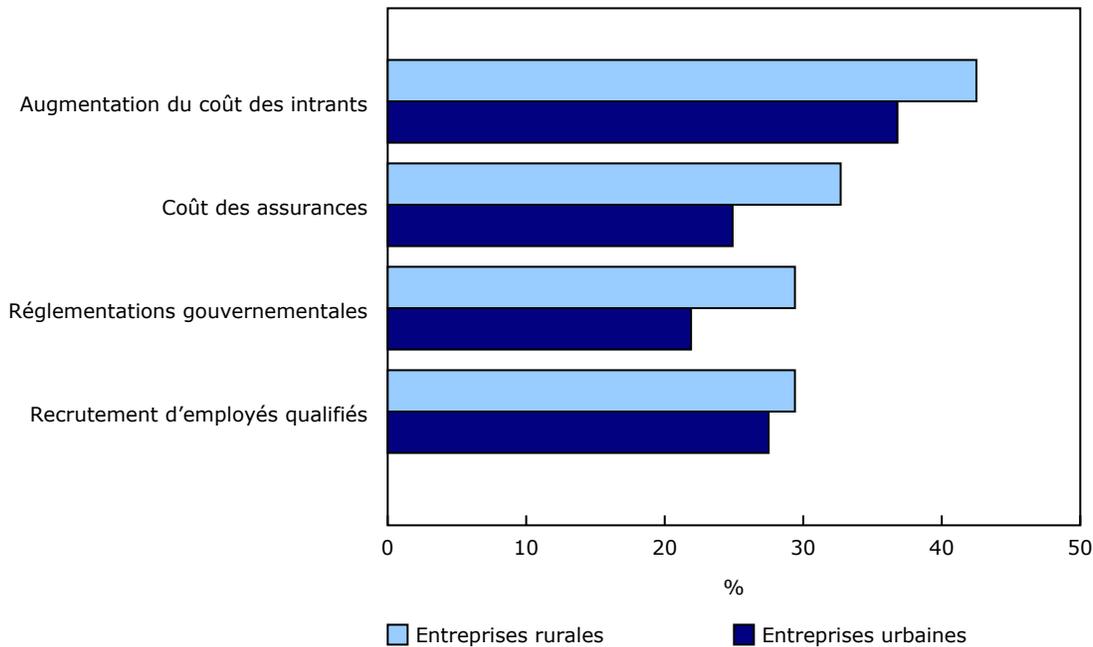
Plus de 40 % des entreprises rurales ont mentionné l'augmentation du coût des intrants comme un obstacle qu'elles s'attendent à devoir surmonter au cours des trois prochains mois, faisant de celle-ci l'obstacle le plus souvent invoqué depuis le premier trimestre de 2021. Les trois autres obstacles les plus courants, à court terme, pour les entreprises rurales étaient le coût des assurances, les réglementations gouvernementales et le recrutement d'employés qualifiés.

Par ailleurs, les entreprises rurales (18,5 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles que les entreprises urbaines (8,1 %) de s'attendre à ce que la vitesse de leur connexion Internet constitue un obstacle pour elles.



Graphique 1

Quatre principaux obstacles auxquels les entreprises rurales devront faire face au cours des trois prochains mois



Note(s) : Les entreprises urbaines sont fournies à titre de comparaison seulement et peuvent ne pas avoir les mêmes quatre principaux obstacles que les entreprises rurales.

Source(s) : Enquête canadienne sur la situation des entreprises (5318), deuxième trimestre de 2021.

Moins d'entreprises envisagent de fermer leurs portes comparativement au trimestre précédent

Un recul a été observé dans le pourcentage d'entreprises rurales ayant l'intention de vendre, de fermer ou de transférer leur entreprise par rapport au premier trimestre de 2021, ce pourcentage étant passé de 7,3 % à 6,3 %. En revanche, 1 entreprise rurale sur 7 (14,1 %) prévoyait agrandir, se restructurer, investir dans d'autres entreprises ou en acquérir au cours des 12 prochains mois.

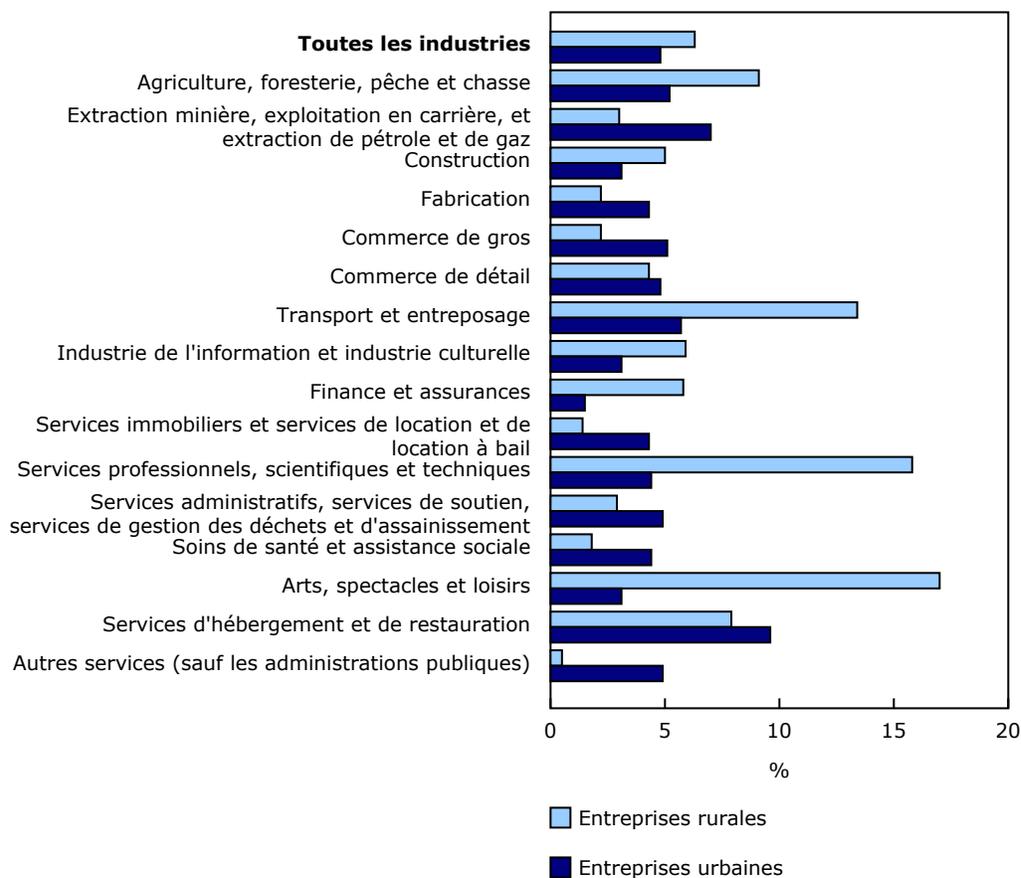
La diminution générale d'un trimestre à l'autre du pourcentage d'entreprises ayant l'intention de vendre, de fermer ou de transférer leur entreprise était en grande partie concentrée dans quatre industries : les services immobiliers et services de location et de location à bail; les arts, spectacles et loisirs; les services d'hébergement et de restauration; et les autres services (sauf les administrations publiques).

C'est dans l'industrie des arts, spectacles et loisirs (17,0 %) et celle des services professionnels, scientifiques et techniques (15,8 %) que les pourcentages d'entreprises rurales ayant l'intention de vendre, de fermer ou de transférer leur entreprise étaient les plus élevés.

Par opposition à cette tendance, parmi les entreprises rurales de l'industrie du transport et de l'entreposage et de celle des services professionnels, scientifiques et techniques, le pourcentage d'entreprises ayant l'intention de vendre, de fermer ou de transférer leur entreprise a augmenté de plus de 10 points de pourcentage.

Graphique 2

Pourcentage des entreprises qui prévoient vendre, fermer ou transférer leur entreprise au cours des 12 prochains mois, selon l'industrie



Note(s) : Les résultats des industries rurales pour l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, et les soins de santé et l'assistance sociale comportaient des éléments de leurs valeurs portant l'étiquette de qualité des données E et devraient être utilisés avec prudence.

Source(s) : Enquête canadienne sur la situation des entreprises (5318), deuxième trimestre de 2021.

Les entreprises rurales envisagent le licenciement de personnel et la formation pour s'adapter à la pandémie

En dépit de l'optimisme engendré par l'assouplissement des restrictions au début de l'été 2021, certaines entreprises ont envisagé de devoir licencier du personnel au cours des 12 prochains mois. Les entreprises rurales (16,0 %) étaient moins susceptibles que les entreprises urbaines (21,7 %) de déclarer ne pas être en mesure de poursuivre leurs activités à leur niveau actuel de revenus et de dépenses pendant 12 mois ou plus avant de devoir envisager de licencier du personnel.

Par ailleurs, 16,0 % des entreprises rurales ont prévu fournir, au cours des 12 prochains mois, de la formation à leurs employés actuels dans un champ de compétence différent. Ce pourcentage varie de 3,6 % chez les entreprises rurales de l'industrie des services immobiliers et services de location et de location à bail à 33,2 % pour celles de l'industrie de la fabrication.

Note aux lecteurs

Fondée sur les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises du deuxième trimestre de 2021, cette analyse porte tout particulièrement sur les entreprises des régions rurales. Le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2016 a été utilisé pour déterminer toutes les subdivisions de recensement (SDR) des entreprises en fonction de leur emplacement. Les entreprises situées dans des SDR classées comme des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement ont été désignées comme urbaines. Toutes les entreprises situées dans d'autres emplacements ont été désignées comme rurales.

Cette enquête a été menée par Statistique Canada du 1^{er} avril au 6 mai 2021, dans le but de mieux comprendre les pratiques actuelles des entreprises et de leurs attentes pour l'avenir, ainsi que la façon dont la pandémie actuelle influe sur les entreprises. Les répondants devaient répondre à des questions à propos de leurs attentes pour les trois prochains mois. Par conséquent, cette période pouvait s'échelonner du 1^{er} avril au 6 août 2021, selon la date de la réponse de l'entreprise. Des fourchettes de dates comparables s'appliquent aux questions relatives à leurs attentes pour les 12 prochains mois.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5318.

L'article intégral, intitulé « [Les perspectives des entreprises rurales et les répercussions de la COVID-19, deuxième trimestre de 2021](#) », est maintenant accessible dans le cadre de la série *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur* (45280001).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).